

Ce document est une information de produit optionnelle qui suit le format d'une FDS selon REACH. Une fiche de données de sécurité conformément à l'article 31 du règlement CE 1907/2006 (REACH) n'est pas nécessaire pour les produits cosmétiques réglementés par le règlement CE 1223/2009.
Date de modification 2023-05-17

RUBRIQUE 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Tork Sensitive Moisturizing Hand Cream
Numéro d'article	590210

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes Produits de soin de la peau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise	Essity Hygiene and Health AB (previously SCA Hygiene Products AB) SE-40503 Göteborg Suède
Téléphone	+46 (0)31 746 00 00 +33 1 85 07 92 00
E-mail	info@essity.com
Site Web	www.essity.com

RUBRIQUE 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit a été évalué pour la sécurité conformément à l'article 10 du Règlement Cosmétique (1223/2009) et est considéré comme sans danger pour la santé humaine dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Aucun danger significatif pour les personnes ou l'environnement n'est attendu

RUBRIQUE 3 — COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange d'eau, tensioactifs et conservateurs. Ce produit doit, conformément à la législation européenne actuelle, être considéré comme un produit cosmétique. Ce produit est conforme aux exigences du règlement CE 1223/2009. L'information sur la composition peut être trouvée dans la fiche informative du produit et dans la liste des ingrédients sur l'emballage.

RUBRIQUE 4 — PREMIERS SECOURS

Général

Lors de contact avec un médecin ou un centre antipoison, fournissez toujours l'emballage ou l'étiquette et, si possible, la notice.

En contact avec les yeux

Rincer l'œil pendant plusieurs minutes avec de l'eau tiède. Si l'irritation persiste, consulter un médecin, de préférence un spécialiste des yeux, pour obtenir des conseils de traitement.

En contact avec la peau

En cas de gêne, laver immédiatement avec de l'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion de grandes quantités : NE PAS faire vomir, rincer la bouche et boire environ un verre d'eau. Prendre contact avec un centre antipoison ou un médecin. Dans le cas de jeunes enfants, prendre toujours contact avec un centre antipoison ou un médecin à des fins préventives.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 — MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Peuvent être utilisées toutes les méthodes habituelles d'extinction.

RUBRIQUE 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Des gants de travail, un tablier et des bottes sont recommandées lors de déversements importants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les déversements importants dans les canalisations d'évacuation. L'emballage doit être recyclé après avoir rincé les restes de produit ; de petites quantités du produit peuvent être rincées et déversées dans les canalisations. Les emballages pleins et non utilisés doivent être manipulés conformément aux réglementations locales sur les déchets.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les petits déversements peuvent être essuyés ou rincés avec de l'eau. Les déversements importants devraient être récupérés et envoyés à l'incinération conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 7 — MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les instructions d'utilisation et / ou les mises en garde sur l'emballage. Éviter tout contact avec les yeux. Si le produit est souvent utilisé à des fins professionnelles, et une forte exposition cutanée existe, utiliser une protection cutanée ou des produits de soins de la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec et frais (à l'abri du gel, sans excéder 30°C).
Durée de conservation après ouverture: 12 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir utilisations identifiées de la Section 1.2.

RUBRIQUE 8 — CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Aucune précaution de protection particulière n'est nécessaire.

RUBRIQUE 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) État physique	liquide
b) Couleur	Forme: liquide visqueux
c) Odeur	blanc
d) Point de fusion/point de congélation	sans parfum
e) Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non spécifié
f) Inflammabilité	Non spécifié
g) Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non spécifié
h) Point d'éclair	Non spécifié
i) Température d'auto-inflammation	Non spécifié
j) Température de décomposition	Non spécifié
k) pH	À la livraison, la valeur pH est: 4 - 6
l) Viscosité cinématique	>20000 cPs
m) Solubilité	Non spécifié
n) Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non spécifié
o) Pression de vapeur	Non spécifié
p) Densité et/ou densité relative	0,93 - 1,03 g/m
q) Densité de vapeur relative	Non spécifié
r) Caractéristiques des particules	Non spécifié

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Non spécifié

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Non spécifié

RUBRIQUE 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le produit est stable.

RUBRIQUE 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune propriété nocive pour la santé n'est connue ou attendue lors d'une utilisation normale.

RUBRIQUE 12 — INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucun dommage à l'environnement connu ou prévu lors d'une utilisation normale. Les tensio-actifs contenus dans ce produit sont facilement biodégradables. Aucun des ingrédients n'est connu comme toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Manipulation des déchets pour le produit

Ce produit normalment n'est pas recyclé.

Voir la directive 2008/98/CE relative aux déchets. Respecter les dispositions nationales ou régionales sur la gestion des déchets.

RUBRIQUE 14 — INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme une marchandise dangereuse.

RUBRIQUE 15 — INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit est réglementé par le règlement CE 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques.

RUBRIQUE 16 — AUTRES INFORMATIONS

Ce document est une information de produit optionnelle qui suit le format d'une FDS selon REACH. Une fiche de données de sécurité conformément à l'article 31 du règlement CE 1907/2006 (REACH) n'est pas nécessaire pour les produits cosmétiques réglementés par le règlement CE 1223/2009.